

■ **Fondation pour la Conservation de la Biodiversité dans les Carpathes Orientales**, à Genève (FOSC du 05.07.2001, p. 5111). Nouvel acte de fondation du 02.08.2001. Dépôt d'un règlement interne. Les pouvoirs de Martin Daniel M., Dudic Rudolf et Oszlanyi Julius, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Niewiadomski Zbigniew, membre du conseil, jusqu'ici président, continue à signer individuellement. Stoyko Stephan, membre du conseil, nommé président, continue à signer collectivement à deux. Guziova Zuzana, de Slovaquie, à Bratislava, SVK, et Terray Jàn, de Slovaquie, à Vranov, SVK, membres du conseil, signent collectivement à deux.

Journal no 11975 du 23.10.2003
(01243944 / CH-660.0.049.995-7)